

Ordre des Avocats au
Barreau du Cameroun

Conseil de l'Ordre



Cameroon Bar
Association

Bar Council

Avenue Charles ATANGANA, derrière Mess des Officiers Olézoa
B.P. 13488 – Tél. : (237) 22 04 86 67 – Fax : (237) 22 22 62 81
www.barreau-cam.org – e-mail : odavocam@yahoo.com

*Le Bâtonnier
The President*

DECISION N°003/BOA/01/19,
PORTANT NOMINATION D'UN DELEGUE
SPECIAL DU BATONNIER POUR LE
DEPARTEMENT DU MOUNGO.

LE BATONNIER DE L'ORDRE,

VU la Loi n°90/059 du 19 Décembre 1990 portant organisation de la Profession d'Avocat ;

VU la Décision n°001/BOA/12/18 du 06 Décembre 2018 ;

VU les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

Est pour compter de la date de la présente Décision, nommé Délégué Spécial du Bâtonnier pour le Département du MOUNGO :

- Me ESEMOT Gérard FOTABONG, Avocat à Nkongsamba.

Article 2 :

L'intéressé exercera ses fonctions en harmonie avec celles de la Représentante du Bâtonnier pour le Littoral.

Article 3 :

A la diligence du Secrétariat de l'Ordre, la présente décision sera notifiée à l'intéressé et publiée partout où besoin sera.

Fait à Yaoundé, le 31 Janvier 2019



Le Bâtonnier de l'Ordre
Me TCHAKOUTE PATIE Charles.